

**SSWCC**Social Service Workers  
Coordinating Committee**CCTSS**Comité de coordination  
des travailleurs des  
services sociaux

# CONFÉRENCE DU SECTEUR SERVICES SOCIAUX DE 2026 PREMIÈRE CONVOCATION

L'INSCRIPTION COMMENCE À 14H 00 LE 10 MARS 2026  
LA CONFÉRENCE SE TERMINE À MIDI LE 13 MARS 2026

AU

WESTIN -OTTAWA

11, PROMENADE COLONEL BY, OTTAWA K1N 9H4

## Droits d'inscription

\*L'inscription en ligne sera clôturée cinq jours ouvrables avant la Conférence

Affiliés	350 \$ avant le 6 février 2026, 400 \$ après la date butoir
----------	---

Non-affiliés	450 \$ avant le 6 février 2026, 500 \$ après la date butoir
--------------	---

**Si vous avez besoin de services de traduction en français, d'interprétation en langage gestuel, de services de garde d'enfants ou de toute autre mesure d'accessibilité, veuillez soumettre votre demande en remplissant le formulaire d'accès avant le 6 février 2026.**  
(Vous trouverez le lien au formulaire d'accès dans votre courriel de confirmation).

## Cliquez ICI pour vous inscrire

Aucun remboursement ou annulation ne sera possible après le 2 mars 2026.

Tous les paiements doivent être reçus avant le 10 mars 2026, sinon des frais de retard de 100 \$ s'appliqueront à chaque délégué(e).

## **Tarif de la chambre d'hôtel : 269 \$**

Le tarif de la chambre d'hôtel est sujet à des taxes et des frais par chambre.

Les réservations de chambre d'hôtel doivent être effectuées par l'intermédiaire de W.E Voyages avant le 6 février 2026.

Téléphone : 1(833) 778-9669

[Mentionnez que vous assisterez à la **CONFÉRENCE DU CCTSS** au moment de réserver votre(vos) chambre(s)]

Lien pour réserver une chambre : <https://weuniontravel.ca/fr/accueil/>

# INFORMATION SUR LES ATELIERS

La journée de formation du CCTSS aura lieu le jeudi 12 mars 2026. Veuillez noter que si vous choisissez l'atelier d'une journée du groupe A, vous ne pouvez pas choisir un atelier du groupe B.

---

## Groupe A – Atelier d'une journée

9 h 00 – 16 h 30

### **SADS- À la table de négociation – 30 places**

Cet atelier offre aux membres du comité de négociation la formation dont ils(elles) ont besoin, au moment où ils(elles) en ont besoin, afin qu'ils(elles) puissent conclure la meilleure entente possible pour leurs membres. Cet atelier est animé par le(la) représentant(e) syndical(e) national(e) et il se déroule en plusieurs étapes tout au long des négociations. L'atelier explore comment travailler efficacement, tant en caucus qu'à la table de négociation.

*REMARQUE : cet atelier s'adresse aux membres du comité de négociation.*

### **SADS – Mobilisation en vue des négociations – 30 places**

Dans cet atelier, les membres des comités de mobilisation des sections locales examinent les moyens efficaces de mobiliser les membres avant le début des négociations et tout au long de celles-ci.

*REMARQUE : cet atelier s'adresse aux membres des comités de mobilisation.*

---

## Groupe B – Atelier en matinée et en après-midi

Veuillez choisir un atelier le matin et un atelier l'après-midi.

Matin : 9 h 00 – 12 h 00

Après-midi : 13 h 30 – 16 h 30

**\*\*Si vous choisissez un atelier du Groupe A, vous ne pouvez pas choisir un atelier du Groupe B\*\***

### **FESL – L'essentiel des règlements administratifs – 30 places**

De solides règlements administratifs sont un élément essentiel au bon fonctionnement d'une section locale. Dans cet atelier, vous apprendrez les principes d'un solide règlement administratif et comment vous assurer qu'il est conforme aux Statuts nationaux du SCFP. Nous verrons aussi comment des règlements administratifs rédigés dans un langage clair facilitent l'implication de nos membres dans le travail du syndicat.

*REMARQUE : veuillez apporter les règlements administratifs de votre section locale à l'atelier.*

### **FESL – Devoir de représentation équitable – 30 places**

Découvrez les obligations de votre section locale en matière de représentation des membres de votre syndicat, les exigences légales en matière de représentation équitable et leur application quant à votre convention collective et aux autres lois régissant votre lieu de travail.

### **SADS – SS - Prévenir les blessures mentales au travail – 30 places**

Les nouvelles formes de travail, l'insécurité d'emploi, l'intensification du travail, les exigences élevées, la violence et un mauvais équilibre travail/vie entraînent des problèmes psychosociaux et de santé mentale sur les lieux de travail du SCFP. Ce module se concentre sur le lieu de travail en tant que cause ou contributeur aux troubles de santé mentale, et non sur l'individu. Discutez des stratégies et des mesures qui contribuent réellement à rendre les lieux de travail plus sains et plus sûrs sur le plan psychologique.

### **Les droits des migrant(e)s du secteur des services sociaux – 30 places**

Les récentes restrictions en matière d'immigration ont eu des répercussions sur les travailleuses et travailleurs du secteur des services sociaux, entraînant notamment des licenciements en raison de l'échéance des permis de travail. Plusieurs de nos membres ont un statut d'immigrant(e) temporaire. Au cours de cet atelier, nous en apprendrons davantage sur les changements récents apportés au système d'immigration. Nous partagerons des enseignements sur la manière dont nous pouvons protéger les droits de nos membres ayant un statut d'immigrant(e) temporaire et nous nous familiariserons avec les dispositions contractuelles permettant de les protéger.

### **L'intelligence artificielle sur le lieu de travail – 30 places**

Découvrez comment fonctionne l'intelligence artificielle (IA), les principaux risques pour les travailleuses et travailleurs et ce que nous pouvons faire pour protéger nos droits et nos emplois. Nous aborderons plusieurs grands mythes concernant l'IA et examinerons comment les travailleuses et travailleurs peuvent façonner l'avenir de la technologie par le biais de négociations et d'actions collectives.

### **SS – Prévention de la violence – 30 places**

Ce module examine les facteurs de risque qui conduisent à la violence en milieu de travail ainsi que les obligations de l'employeur visant à empêcher que les travailleuses et travailleurs soient exposé(e)s à la violence et blessé(e)s par celle-ci pendant leur travail. Nous examinerons la législation pertinente en matière de santé et de sécurité au travail et nous commencerons à élaborer des stratégies visant à rendre nos lieux de travail plus sûrs.

*REMARQUE : veuillez apporter votre classeur et la trousse de ressources du Comité de santé et sécurité.*

### **Le respect au travail : mettre fin à l'intimidation, au harcèlement et à la violence – 30 places**

Qu'est-ce qui crée le respect au travail? Qu'est-ce que le harcèlement, l'intimidation et la violence? Que pouvons-nous faire pour y mettre fin?

### **Préparation à la retraite – Ce que vous et chaque membre devriez savoir – 80 places**

Que vous vous préparez à prendre votre retraite au cours des prochaines années ou dans quelques décennies, cet atelier identifiera et fera ressortir certains des défis et obstacles de la vie réelle liés à la retraite. Les instructeurs(instructrices) du Réseau des retraité(e)s du SCFP-Ontario feront part de leur vécu, de leur savoir et de leur sagesse sur la façon de s'y retrouver avant et pendant la retraite. Ils(elles) partageront ce qu'ils(elles) auraient aimé savoir avant leur départ à la retraite. C'est un atelier à ne pas manquer !